

Service HSE 29 novembre 2018 | Agen Commission de Suivi de Site St Symphorien (79)



# Chiffres clés au 1er septembre 2018 du Groupe DE SANGOSSE



### Bilan annuel suivant l'Article D125-34 du Code de l'Environnement :

- ✓ Les actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût
- ✓ Le bilan du système de gestion de la sécurité
- ✓ Les comptes rendus des incidents et accidents de l'installation
- ✓ Les comptes rendus des exercices d'alerte
- Le programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques
- ✓ La mention des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet



### **Informations diverses**





# Qui sommes-nous?

DE SANGOSSE est une entreprise spécialisée dans :

8 la Protection des Cultures

& La Nutrition des Plantes

B le Contrôle des Nuisibles





# **Notre mission**

Notre mission est de promouvoir la mise en œuvre de modèles agricoles plus compétitifs, respectueux de l'environnement et des utilisateurs, plus économes en eau et en énergie, afin de répondre aux enjeux alimentaires, aux aléas climatiques et aux défis environnementaux.

« Notre projet d'entreprise est lié à la vision d'une **agriculture positive** moderne et durable »



### NOTRE MÉTIER ET NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

DE SANGOSSE **développe**, **fabrique** et **commercialise** des produits et services dans **deux secteurs d'activité** :





#### UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT, UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL





830

salariés



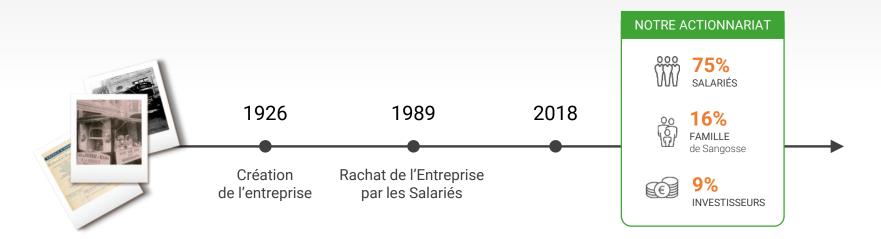
24
FILIALES
DANS 16 PAYS



DES PRODUITS DANS PLUS DE **50** PAYS



### UNE HISTOIRE, DES HOMMES, UN MODÈLE CAPITALISTIQUE UNIQUE



#### Les atouts de notre actionnariat

- Une **vision** à long terme, des orientations stratégiques stables et pérennes
- Une allocation prioritaire des ressources vers l'innovation
- Un **engagement** des salariés dans le projet d'entreprise
- Un fort esprit entrepreneurial



#### PRESENTATION DU SITE

- Mise en service en 1996
- Site logistique (3 000 m² stockage): prestation pour tiers produits à destination de l'agriculture (phytopharmaceutiques et semences)
- **3 personnes**
- Classement:

Autorisation - Seveso seuil haut



### **ACTIONS RÉALISÉES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES**

# depuis la dernière CSS

## **Etude:**

✓ Caractérisation de la combustion d'une palette d'anti-limaces (INERIS)

## Investissement:

✓ Pas d'investissement réalisé

### Formation:

- ✓ Interne: POI
- Externe : incendie + recyclage obligatoire



#### **BILAN ANNUEL DU SGS**

### Activité:

- ✓ Tonnage expédié : 4200 t (¥ 18%) ⇒ 8% des flux totaux sites logistiques
- ✓ Prestation pour tiers : 90 %

## Consommation/production:

- ✓ Eau: 58 m³ ⇒ 5 conso. totale sites logistiques
- ✓ Electricité: 78 MWh (¥ 4 %) ⇒ 5% conso. totale sites logistiques
- ✓ Déchets dangereux (phytosanitaires) : 0 t
- ✓ Déchets non dangereux : 30 m³
- ✓ Pas de rejet atmosphérique
- ✓ Pas de rejet d'effluent liquide
  - ⇒ Impact limité en fonctionnement normal



#### **BILAN ANNUEL DU SGS**

83

## Suivi du planning de gestion des EIPS :

+ de 40 paramètres suivis

(exemple : contrôle réglementaire, essai interne, ...)

⇒ 100 % du planning respecté



#### **BILAN ANNUEL DU SGS**

# Suivi des paramètres HSE :

7 paramètres suivis : 5 équipements IPS (détection incendie, groupe motopompe, RIA/extincteur, vanne confinement ), + respect de l'AP + suivi des eaux

**Équipements IPS**: 0 écart / objectif fixé par équipement

### Respect autorisation de stockage :

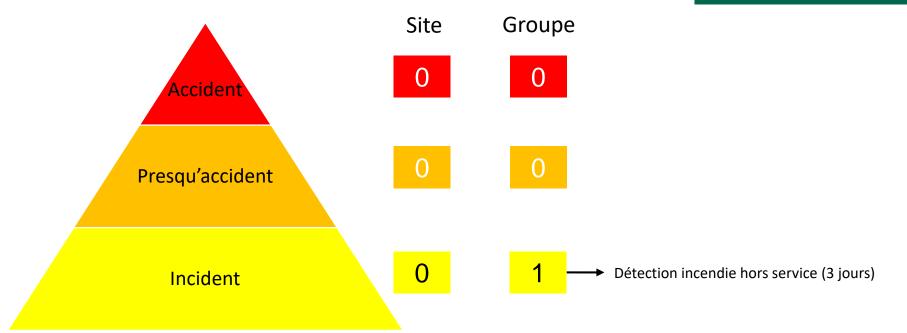
0 écart / seuils fixés par l'arrêté préfectoral

## Suivi des eaux souterraines (2 campagnes) et des eaux pluviales (1 campagne)

- 0 écart pour les pesticides ⇒ < 2 μg/L
- 0 écart pour les hydrocarbures ⇒ < 1 mg/L



# depuis la dernière CSS



Accident Env. Sécurité (Définition interne)





**Exercice POI/PPI: 16/10/2017** 

Incendie sur quai + propagation à cellule C3

#### Point fort:

- Mise en œuvre des actions définies dans la fiche scénario
- Coordination des actions POI

#### Points d'amélioration:

- Gestion des appels sortants (répartition et moyens communication)



#### PROGRAMME DE REDUCTION DES RISQUES

- Etude:
  - ✓ Cf. projet
- | Investissement :
  - ✓ Cf. projet
- Formation:
  - ✓ Interne : ADR, risque chimique
  - ✓ Externe : recyclage obligatoire



#### **MENTION DES DECISIONS INDIVIDUELLES**

- Inspections DREAL
  - ✓ 27 juin 2018
- \* Arrêtés Préfectoraux
  - ✓ /



#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- SCI « Les Pierrailleuses »
  - ✓ SCI constituée par DE SANGOSSE (50%) et OCEALIA (50%)
  - ✓ Propriétaire du terrain + bâtiment depuis 1er septembre 2017
  - ✓ Exploitant du site = DE SANGOSSE
- Projet d'extension du site : construction d'une zone de quai, cellule de stockage et locaux annexes
  - ✓ Porté à connaissance ICPE en juillet 2018
  - ✓ Dépôt de la demande de permis de construire en juillet 2018 + complément en sep.18
  - ✓ Permis de construire délivré le 23/10/2018
  - ✓ Timing:
    - Début des travaux en janvier 2019
    - Exploitation au 1<sup>er</sup> décembre 2019



#### **INFORMATIONS DIVERSES**



## Détail du projet d'extension :

- Création d'une zone de quai de 1000 m²
- Création d'une cellule de stockage de 1500 m²
- Création d'une zone de réception « chauffeur »









